

Adjoint technique aux services techniques : Entretien, espaces verts et voirie

Cadre d'emploi :	Catégorie C, filière technique, Adjoint technique territorial
Service concerné :	Services techniques

Contexte :

L'agent réalise principalement, sous le contrôle du responsable des services techniques et du Directeur des Services Techniques, l'entretien de la commune, l'entretien des espaces verts, de la voirie et des réseaux.

Il intervient également sur l'activité de déneigement et, afin de faciliter le fonctionnement du service, est amené à intervenir sur d'autres activités ponctuellement (entretien du matériel, manifestations, ...).

Missions

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

- . Nettoyer et tondre les espaces verts
- . Réaliser des plantations, les entretenir, les arroser
- . Faire de la taille

ENTRETIEN DE LA COMMUNE :

- . Nettoyer les voies, espaces publics et les cours d'écoles
- . Nettoyer les places
- . Effectuer la maintenance et le nettoyage du mobilier urbain et de la voirie
- . Effectuer la pose du mobilier urbain

VOIRIE ET RESEAUX :

- . Travailler en binôme pour les travaux de voirie
- . Entretien du réseau d'eau pluviale
- . Entretien des chaussées
- . Effectuer les travaux nécessitant des engins (curage fossé, tranché, empierrement)
- . Déneiger manuellement (salage des trottoirs, ...) et/ou mécaniquement (conducteur)

POLYVALENCE :

- . Entretien du matériel utilisé
- . Effectuer les autres travaux confiés par le responsable des services techniques (quelque soit le domaine d'activité)
- . Aider aux différentes mises en place pour les manifestations : Transporter, livrer et ranger le matériel des différents évènements
- . Rendre compte de son activité auprès du responsable des services techniques
- . Signaler au responsable des services techniques tout dysfonctionnement ou toute anomalie constatée sur la commune (panneau cassé, ampoule grillée, ...)
- . Participer à la préparation des illuminations

Contraintes du poste :

- . Horaires : 07h30-12h00 13h30-16h00
- . Adaptation des horaires en fonction des conditions climatiques
- . Astreinte

Compétences requises

1) Formation

- . Techniques d'entretien des espaces verts
- . Techniques d'entretien des réseaux et voirie
- . Consignes de sécurité au travail
- . Permis de conduire B obligatoire

2) Habilitation et permis souhaités

- . Caces 2 et/ou 4
- . Habilitation nacelle
- . Habilitation électrique H0V/B0V
- . Formation Sauveteur Secouriste au travail
- . Permis BE
- . Permis C

3) Les savoirs

- . être capable de travailler en équipe
- . être capable de rendre compte de son activité à la hiérarchie
- . être rigoureux et organisé
- . être méthodique et consciencieux
- . avoir de bonnes qualités humaines et relationnelles
- . être capable d'organiser son travail selon les circonstances climatiques, techniques, matérielles

Renseignements : Delphine PERRIN COCON – Responsable des Ressources Humaines – 04.74.33.87.03

Modalités pour postuler :

- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae en notant la référence suivante Rec2021-06, de préférence par mail à :
 - o rh@lesavenieres.fr
 - o Ou à défaut par courrier à :
Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin
Service des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
1, Square Emile Richerd
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
- Jusqu'au 19/09/2021